

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 décembre 2013**

Le 10 décembre deux mil treize à dix-neuf heures trente , le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur André JOUANIN, Maire.

PRÉSENTS : André JOUANIN, Yvan LINARD, Edith GIRAULT, Stéphane PRINCE, Joseph MELOT, Gilbert SALLET.

Absents excusés : DURREAU Mathieu, Delphine GILBERT, Josette CHAMBELLON-MARTEN.

Secrétaire de séance : Edith GIRAULT

Compte rendu affiché le 19 décembre

**1- CNP ASSURANCE**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents AUTORISE le maire à signer les conditions particulières relatives aux conditions générales « version 2014 Responsable » du contrat 1406D ( contrat d'assurance des collectivités locales et de leurs établissements publics à l'égard des agents permanents affiliés à la CNRACL) auprès de la CNP.

**2- DECISION MODIFICATIVE N°2**

Virement de crédit :

- 61 558 : - 241.00€
- 66 111 : +241.00€
  
- 231 : - 900.00€
- 2 184 : + 900.00€

**3- DEMANDES DE SUBVENTIONS**

**SUBVENTIONS REFUSEES**

Secours Populaire , Secours Catholique , Maison familiale Rurale d'Aubigny sur Nère , Amicale des écoles d'Henrichemont

**Subvention accordée**

Collège Béthune Sully : Voyages pédagogiques en Espagne, Écosse, Normandie pour 10 élèves  
Participation d'un montant de 45.00€ par élève.

**4- CONTRAT DE MANDATEMENT PRÉALABLE AVEC LA POSTE.**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents AUTORISE le maire à signer une convention établissant un contrat de mandatement préalable avec La Poste pour permettre les achats de timbres.

**5- RYTHMES SCOLAIRES.**

Le projet de planning pour le fonctionnement de l'école dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires est présenté à l'ensemble du Conseil Municipal. La proposition a été soumise à la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale et transmise au Conseil Général pour étudier la mise en place du transport scolaire avec les nouveaux horaires.

**6- TARIFS COMMUNAUX 2014.**

Pas d'augmentation pour les tarifs de location du centre socioculturel pour l'année 2014.

**Concession dans le cimetière**

Concession perpétuelle dans le cimetière : **220.00€**

**Caveau provisoire.**

50€ par jour

Occupation limitée à trois jours.

## **CENTRE SOCIOCULTUREL ANNEE 2014**

	<b>EXTERIEURS ACHERES</b>	<b>HABITANTS ACHERES</b>
<b>GRANDES SALLE DE 6 H A 24 H</b>	<b>250,00 €</b>	<b>150,00€</b>
<b>GRANDE SALLE DE 24 H A 48 H</b>	<b>300,00€</b>	<b>200,00€</b>
<b>GRANDE SALLE MOINS DE 6 H Représentations diverses</b>	<b>80,00 €</b>	<b>50,00€</b>
<b>PETITE SALLE 1 JOUR</b>	<b>120,00 €</b>	<b>60,00 €</b>
<b>UNE SOMME DE CENT EUROS SERA DEMANDEE EN VERSEMENT D'ARRHES A LA RESERVATION ET DEDUITE DU MONTANT DE LA LOCATION</b>		
<b>CAUTION (A la remise des clés)  FOURNIR UNE ATTESTATION D'ASSURANCE COUVRANT LES DOMMAGES LOCAUX.</b>	<b>500,00 €</b>	<b>500,00 €</b>

A ces locations s'ajoutent les frais de consommation d'électricité a partir du 16ème kilowatts au prix forfaitaire de 0,20 € le kWh .

Possibilité de confier le nettoyage du centre socioculturel à une société de nettoyage

### **ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE**

GRANDE SALLE : GRATUITE PREMIERE MANIFESTATION  
( Facturation consommation électrique)

50 € LES SUIVANTES + CONSOMMATION ELECTRIQUE

Petite salle gratuite pour les associations de la commune (facturation des kWh)

### **7- OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC.**

Demande de renouvellement de permission de voirie par Orange :

Extension de réseau : - Les Chavignats  
- Les Dubois  
- Les Sagots

Prolongation des arrêtés pour une durée de 15 ans.

### **8- BULLETIN MUNICIPAL**

Un bulletin est prévu pour le début de l'année 2014.

La cérémonie des Vœux du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 24 janvier 2014.

Copie certifiée conforme  
Achères, le 16/12/2013  
Le Maire,